

GLOBALG.A.P.

Détenteur de la marque / du programme

GLOBALG.A.P. c/o
FoodPLUS GmbH
Spichernstr. 55
50672 Cologne, Allemagne

Téléphone +49 (0) 221 57 993 25

Email: info@globalgap.org

www.globalgap.org

L'origine de GLOBALG.A.P. remonte à l'année 1997, en tant que EUREPGAP, une initiative de détaillants qui faisaient partie du **Euro-Retailer Produce Working Group**. L'objectif était une unification de leurs propres normes et processus et le développement d'un système indépendant de certification des bonnes pratiques agricoles (**G.A.P.**).

Du fait de la mondialisation grandissante, de plus en plus de producteurs et de détaillants du monde entier adhèrent à l'organisation qui est devenue célèbre non seulement en Europe mais aussi dans le monde entier. Afin de tenir compte de cette dimension mondiale et de l'objectif pour devenir la norme G.A.P. leader au niveau international, EurepGAP devint GLOBALG.A.P en 2007.

Une certification GLOBALG.A.P. peut être obtenue pour les plantes, les animaux de ferme, les aquacultures ainsi que les autres domaines sachant que ProCert est actuellement très actif dans le domaine des plantes (fruits et légumes ainsi que fleurs et plantes ornementales).

Depuis 2015, une certification peut aussi être obtenue pour la chaîne de livraison (CoC).

Public cible

Producteurs de fruits, de légumes et/ou de pommes de terre ainsi que de fleurs et de plantes ornementales.

Bénéfice pour le client

Livraison aux clients qui exigent GLOBALG.A.P.

La plupart des exploitations suisses mettent en œuvre ces exigences via SwissGAP.

Exigences essentielles

Mise en œuvre des critères globaux pour la sécurité alimentaire, des méthodes durables de production (sol / substrats, engrais, protection des plantes), protection sociale des ouvriers et utilisation responsable de l'eau ainsi que des semences et des plants.

Règlements / Standards

La norme pour la gestion d'entreprise agricole contrôlée (IFA) est composée de la réglementation générale (General Regulations) et des points de contrôle et critères de réalisation (CPCC).

Les GLOBALG.A.P. CPCC pour IFA sont modulaires et composés du:

- module basique entreprise complète (AF)
- module basique plantes (CB)
- module Sub-scope (FV ou FO)

<http://www.globalgap.org/de/for-producers/crops/>

Possibilité de distinctions

GLOBALG.A.P. n'est pas une marque ni un label et n'apparaît pas sur le produit.

Le N° GGN à 13 chiffres peut respectivement doit apparaître partiellement sur le produit.

Inscription

Directement auprès de ProCert

Audit

Audit annuel par ProCert, échantillonnage non annoncé chez 10% des exploitations.

Validité de la certification

1 an précisément

Coûts

Selon le règlement tarifaire de ProCert.

A cela s'ajoutent les frais d'enregistrement (en fonction de la surface) et les frais de certification de GLOBALG.A.P.

Contact ProCert

Martin Widmer

Téléphone 031 560 67 68

Email: m.widmer@procert.ch

Source: www.globalgap.ch